

Gouverner le vivant : les Baka face à l'extractivisme « vert » à la périphérie de la Réserve de faune de Ngoyla

Armel Lekeufack

Université Catholique de Louvain
armel.lekeufack@uclouvain.be

Résumé

Dans le contexte de transition écologique, les forêts camerounaises sont progressivement intégrées aux marchés des services écosystémiques, reconfigurant les relations entre les humains et leur milieu. La création de la réserve de Faune de Ngoyla s'inscrit dans cette dynamique : elle vise à protéger la biodiversité tout en générant de nouvelles formes de valeur, mais s'accompagne d'une réduction importante des pratiques quotidiennes des Baka. Ce chapitre s'appuie sur une ethnographie menée lors de deux séjours de terrain, de décembre 2023 à mars 2024, et de novembre 2024 à janvier 2025, auprès d'habitants de deux hameaux Baka à Mabam et Ndimako (Ngoyla). L'enquête combine observations participantes, entretiens informels et partage du quotidien. Elle analyse des mesures de compensation mises en place à la création de l'aire protégée : emplois, appui à l'agriculture, programme de logement. Les résultats montrent que ces dispositifs, présentés comme inclusifs, instaurent en réalité des formes de contrôle social et de dépossession : illusion d'emploi, dépendance accrue aux institutions, criminalisation des pratiques et reconfiguration des activités de collecte des produits forestiers. Ils révèlent également la capacité des Baka à mobiliser leur autochtonie pour résister, contourner les injonctions. En conclusion, le chapitre propose une lecture décentrée de la conservation, qui, comprise dans le sens d'un extractivisme « vert », réorganise les rapports de pouvoir autour du

vivant. Il plaide pour une perspective décoloniale attentive aux inégalités structurantes des politiques environnementales.

Mots-clés : Cameroun, extractivisme vert, Baka, conservation, Réserve de faune de Ngoyla

Abstract

In the context of ecological transition, Cameroon's forests are gradually being integrated into ecosystem service markets, reconfiguring the relationship between humans and their environment. The creation of the Ngoyla Wildlife Reserve is part of this dynamic: it aims to protect biodiversity while generating new forms of value but is accompanied by a significant reduction in the Baka's daily practices and mobility. This chapter is based on ethnographic research conducted during two field trips, from December 2023 to March 2024 and then from November 2024 to January 2025, with inhabitants of two Baka hamlets located in Mabam and Ndimako (Ngoyla). The study combines participant observation, informal interviews and sharing of daily life. It analyses the compensation measures put in when the protected area was created: jobs, support for agriculture, housing program. The results show that these measures, presented as inclusive, establish forms of social control and dispossession: Illusion of employment, increased dependence on institutions, criminalization of practices and reconfiguration of forest product gathering activities. They also reveal the Baka's ability to mobilize their indigenous identity to resist and circumvent injunctions. In conclusion, the chapter offers a decentralized reading of conservation, understood as “green” extractivism that reorganizes power relations around living beings. It advocates for a decolonial perspective that is attentive to the structural inequalities of environmental policies.

Keywords: Cameroon, green extractivism, Baka, conservation, Ngoyla Wildlife Reserve

Introduction

Les forêts camerounaises se trouvent aujourd’hui au cœur d’enjeux multiples qui orientent profondément les itinéraires de leur gestion. Dans un contexte de transition écologique, elles sont de

plus en plus sollicitées pour répondre aux crises environnementales globales qui affecte la planète (Lekeufack, 2024). La création des aires protégées s'est imposée comme un dispositif central pour la gouvernance des forêts, censé garantir la préservation de la biodiversité tout en permettant de maintenir les services écologiques essentiels fournis par les écosystèmes forestiers (Ndi *et al.*, 2022). Cette dynamique s'inscrit dans un tournant « vert » porté depuis plusieurs décennies par les politiques internationales d'après le Sommet de la Terre de Rio (Takem Mbi et Ngala Ndi, 2013), visant à concilier les objectifs de protection de nature et les impératifs de développement durable. Depuis 2024, la stratégie nationale de conservation s'appuie sur un réseau de 54 aires protégées couvrant 10,99 % des terres émergées du pays (IUCN, 2025). Ce dispositif est largement soutenu par des financements extérieurs qui continuent de structurer la politique environnementale du Cameroun (Pountougnigni Njuh, 2021).

La mise en œuvre de ces politiques se base sur une philosophie environnementale qui prône le respect des droits des peuples autochtones et des communautés locales, tout en reconnaissant leur place dans les initiatives de conservation (Nkongho, 2023). Des textes internationaux, tels que l'Agenda 21, la Déclaration de Rio de 1992 sur la participation des communautés à la gestion forestière, ou encore le Protocole de Kyoto sur le partage des bénéfices issus de la biodiversité, constituent autant de cadres qui appellent explicitement à intégrer les contextes locaux dans les politiques de protection de la nature. Cependant, la réalité sur le terrain montre que cette participation, loin d'être toujours émancipatrice, peut générer de nouvelles formes d'inégalités et tend à accentuer la marginalisation de groupes déjà vulnérables (Bigombe Logo *et al.*, 2005).

La Réserve de Faune de Ngoyla (RFN) illustre bien cette tension entre objectifs globaux et réalités locales. Sa création en 2014 s'est accompagnée de dispositifs de « compensation » destinés à soutenir une transition des activités forestières, désormais réglementées, vers d'autres modes de vie. Il s'agissait de projet d'élevage, d'agriculture, de constructions de logements « décents ». Ces mesures ont

été présentées comme nécessaires pour garantir le nouveau zonage du territoire. Bien que le projet ait suscité beaucoup d'intérêt auprès des Baka, il contribue cependant à une « conservation forteresse » qui les exclut et les aliène (Okani / Forest Peoples Programme, 2019, p. 13). Les évaluations critiques et les enquêtes de terrain montrent que ces « compensations » peuvent masquer des effets de dépossession foncière et de contrôle social en restreignant l'accès aux territoires forestiers, redéfinissant la légitimité des usages dits traditionnels et en imposant de nouveaux modèles résidentiels et productifs extérieurs aux savoirs locaux. Ce processus d'appropriation de l'espace pour d'autres usages conceptualisés, comme le *green grabbing* (ou accaparement vert en français) (Fairhead *et al.*, 2012) contribue ainsi à l'émergence de nouvelles formes d'extractivismes : l'extractivisme « vert » (Buu-Sao *et al.*, 2024). Dans celui-ci, au nom d'un projet écologique et de durabilité, la conservation reconduit involontairement ou stratégiquement les formes de dépossession, de normalisation et de contrôle du vivant (Dunlap *et al.*, 2024).

Ce chapitre se propose à partir d'une approche ethnographique de faire une lecture critique de quelques mesures de compensation mise en œuvre lors de l'installation de RFN et leurs conséquences pour les Baka vivant à sa périphérie. En mobilisant les travaux sur la gouvernance du vivant, il montre comment les dispositifs de soutien (agriculture, élevage, logements) se combinent pour créer un système d'encadrement socio-environnemental visant à normaliser, voire « domestiquer » (Buu-Sao, 2023) les modes de vie et les savoirs de ce peuple.

1. Cadre théorique et méthodologique

Les lignes qui suivent se proposent d'éclairer le cadre conceptuel et empirique de l'analyse. Elle revient d'abord sur la notion d'« extractivisme vert », mobilisée ici pour penser la manière dont la conservation, loin de s'opposer à l'extraction, peut constituer une

nouvelle modalité d'appropriation du vivant, des territoires et des savoirs. Elle présente ensuite le terrain d'enquête et la démarche méthodologique adoptée, afin de situer les matériaux ethnographiques qui fondent cette réflexion. En articulant cadrage théorique et ancrage empirique, il s'agit de montrer comment les politiques contemporaines de conservation reconfigurent concrètement les rapports entre les Baka, la forêt et les dispositifs institutionnels qui prétendent la protéger.

1.1. Extractivisme vert : extraire la valeur depuis la conservation

L'essor des politiques de conservation dans les pays d'Afrique centrale, et particulièrement au Cameroun, s'inscrit dans un tournant global où la protection de la biodiversité est progressivement intégrée aux logiques de développement durable, de compensation, de marché du carbone et des services écosystémiques. Conçus pour faire face à l'extractivisme humain et préserver la nature sauvage, les mécanismes de protection environnementale ou de transition peuvent eux-mêmes devenir des vecteurs d'extraction de valeurs, matérielles et immatérielles (Fairhead *et al.*, 2012 ; Holmes, 2012 ; Tabuetu Tagne, 2021).

L'extractivisme désigne, dans son sens classique, un modèle d'accumulation fondé sur l'extraction intensive des matières premières et sur l'articulation entre capital, ressources naturelles et infrastructures étatiques. Dans sa version « verte », l'extractivisme conserve la logique fondamentale d'appropriation et de valorisation unilatérale, mais change de registre. Il ne dépend plus seulement des matières premières tangibles (bois, minerais), mais de certaines entités écologiques considérées comme des services monétisables : les stocks de carbone, la biodiversité, les paysages, les savoirs traditionnels ou encore les informations génétiques. L'extractivisme vert repose donc sur un déplacement conceptuel (Dunlap *et al.*, 2024). Ce ne sont plus seulement les ressources naturelles qui deviennent des objets d'extraction, mais les processus écologiques

eux-mêmes, reconfigurés comme services ou fonctions, mesurables, quantifiables, échangeables pour une marchandisation du vivant (Lhoest *et al.*, 2020).

Mobilisé principalement dans l'analyse des politiques d'accès aux métaux de la transition (Andreucci *et al.*, 2023 ; Archer et Calvão, 2025 ; Dunlap *et al.*, 2024) et des énergies « vertes » (Forget et Bos, 2022), l'extractivisme vert, dont il est question ici, est une extraction des valeurs depuis la conservation. Il s'agit d'une valeur marchande, générée par les crédits de carbone, les paiements pour les services écosystémiques ou les financements dédiés à la conservation ; d'une valeur symbolique, tirée par les labels verts, les récits de durabilité et la sanctuarisation du milieu ; d'une valeur patrimoniale, associée à la protection de la biodiversité comme héritage commun pour les générations futures ; et enfin, d'une valeur biomoléculaire, issue de la bioprospection, de la mobilisation des ressources génétiques et des savoirs locaux dans les industries pharmaceutiques. Dans cette perspective, il implique un champ d'accumulation, au sens où la protection du vivant devient elle-même un terrain permettant la capture de nouvelles formes de capital, souvent au détriment des populations locales. Pour cela, la conservation est perçue comme ayant été néolibéralisée parce que le capitalisme l'a vu comme une nouvelle opportunité de faire de l'argent (Holmes, 2012).

L'appropriation des terres et la restriction ou l'interdiction de certains usages et pratiques au nom de la protection de l'environnement entrent dans ce que Fairhead, Leach et Scoones nomment *green grabbing* (Fairhead *et al.*, 2012). Dans de nombreux contextes africains, les aires protégées sont ainsi devenues des instruments juridiques permettant de redessiner les droits fonciers, de restreindre les usages ou de transférer le contrôle territorial à des acteurs externes : ONG, agences de conservation, investisseurs. Ces dynamiques se déploient sur un terreau marqué par un héritage colonial des réserves et par la marginalisation historique des peuples autochtones, dont les Baka (Asongu, 2015 ; Assembe Mvondo, 2006 ; Bigombe Logo *et al.*, 2005). La conservation devient par là

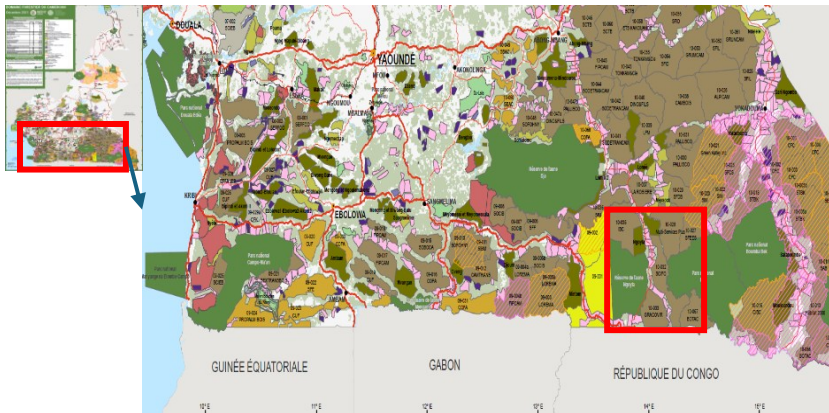
un espace du pouvoir où se négocient, souvent de manière asymétrique, des formes de légitimité d'occupation et d'usage du territoire. Elle donne lieu à un dispositif qui combine surveillance environnementale, gestion comportementale et dispositifs de participation encadrée pour produire un mode gouvernement du vivant. Ainsi, en circonscrivant les activités des riverains, la conservation peut générer de nouvelles formes d'inégalités, comme la criminalisation des pratiques de chasse et de collecte de produits forestiers, la création d'une dépendance à des financements extérieurs et une asymétrie du pouvoir.

En transformant les riverains des aires protégées en acteurs de la conservation, l'extractivisme vert limite aussi d'une certaine manière leur autonomie, leur mobilité et leur capacité d'autodétermination. Cette perspective offre une focale intéressante pour dépasser la dichotomie protection/exploitation et reconnaître que la conservation peut elle-même produire de la dépossession et des formes de violence structurelles.

1.2. Terrain et méthode

Cet article s'appuie sur une enquête ethnographique conduite à Ngoyla, une commune de la région de l'Est du Cameroun, à la frontière avec la République du Congo (Figure 1). L'enquête s'inscrit dans une série de terrains menés depuis décembre 2023 dans le plateau sud forestier dans le cadre d'une recherche doctorale sur les dynamiques des savoirs locaux. Les données ethnographiques présentées proviennent de deux périodes de terrain entre décembre 2023 et mars 2024 ; novembre 2024 et janvier 2025. Elles concernent les habitants de deux hameaux Baka localisés dans les villages Mabam et Ndimako. Dans ces localités, des observations ont été réalisées au fil d'une participation prolongée au quotidien des habitants. Des entretiens, le plus souvent informels, avec des interlocuteurs bantous avec qui les Baka partagent le territoire, ont constitué une source d'informations complémentaire.

Figure 1. Situation géographique de Ngoyla



Source : Lekeufack, à partir de l'atlas forestier du Cameroun

Ces matériaux ont également été enrichis à partir de données collectées auprès d'organisations non gouvernementales locales (ONG), en particulier l'ONG pour la Protection de l'Environnement, la Recherche et l'Appui au Développement (PERAD). Cette ONG mettait alors en œuvre un projet dédié à la gestion des plaintes concernant les parcs de Nki et Boumba-Bek, ainsi que la Réserve de faune de Ngoyla. Ces informations institutionnelles ont offert un contrepoint précieux aux récits de terrain. Par ailleurs, une revue de la littérature a permis de contextualiser ces données et d'ancrer l'analyse dans les travaux existants.

Les deux villages présentent un intérêt particulier pour cette étude, dans la mesure où ils se trouvent littéralement pris en étau entre ces aires protégées. Les habitants de Ngoyla vivent le long du tracé routier entre les parcs (en vert) à droite et la réserve de faune (en vert également) à gauche. C'est une situation géographique singulière qui façonne les mobilités, les usages du territoire et les relations que les habitants entretiennent avec la forêt et les institutions de conservation. En matière d'organisation spatiale, Baka et Bantou

habitent dans les mêmes villages, mais occupent des zones nettement différenciées. Les habitations Baka se concentrent généralement en périphérie, tandis que les maisons Bantou se concentrent au centre du village. Cette configuration évoque celle des satellites maintenus à une certaine distance d'un noyau central (la Terre) dont ils dépendent, maintenus par une force invisible, qui empêche leur dérivation dans l'espace.

Les données de terrain indiquent que la sédentarisation des Baka dans le village Mabam serait le fait du premier chef de ce village vers les débuts du 20^e siècle. Les motivations exactes demeurent incertaines. Selon l'actuel chef, cette décision relevait de la responsabilité du premier chef, qui souhaitait rassembler sur le territoire dont l'administration venait de lui être confiée par le colon, des « peuples frères ». Dans d'autres récits recueillis, cette initiative est interprétée différemment. Certains estiment qu'il s'agissait pour lui de s'assurer une main-d'œuvre docile pour les plantations de cacao, alors introduites par l'administration coloniale. C'est d'ailleurs cette version qui est soutenue par la littérature (Eta, 2022). Pour maintenir les Baka près du village et éviter leur retour en forêt, il aurait mobilisé diverses stratégies pour créer une forme de dépendance, comme la distribution de biens associés à la « modernité » (vêtements, alcool, cigarettes), des pratiques dont on observe, encore aujourd'hui, des traces.

Les Baka installés à Ndimako viennent de Mabam, à environ 11 km. L'explication la plus fréquemment avancée pour justifier cette mobilité est une surpopulation à Mabam. Plusieurs témoignages suggèrent toutefois que l'initiateur de ce déplacement, un Bantou, aurait également agi dans le but de disposer d'une main-d'œuvre supplémentaire. L'enquête de terrain a donc naturellement suivi cette dynamique territoriale, en partant de Mabam à Ndimako afin de confronter et d'enrichir les observations recueillies dans ces lieux. Cette circulation entre les deux sites a permis d'adopter une perspective complémentaire, de mettre en discussion les récits et de mieux saisir la diversité des expériences des interlocuteurs.

2. La Réserve de faune de Ngoyla : sauver la nature, discipliner le vivant

Cette section revient sur les conditions de création de la Réserve de faune de Ngoyla et sur les logiques qui ont présidé à sa mise en œuvre. Elle montre que, derrière l'objectif affiché de protection de la biodiversité, se déploie un dispositif de gouvernement des territoires et des populations, dans lequel la conservation participe à une reconfiguration profonde des rapports au vivant. En retraçant la genèse du projet puis en examinant ses effets concrets sur les habitants, il s'agit de mettre en lumière la manière dont le « sauvetage » de la nature peut aussi devenir un instrument de discipline, de contrôle et de dépossession.

2.1. Genèse du projet : sauver la nature

La Réserve de faune de Ngoyla fait partie d'un vaste massif forestier de plus de 900 mille hectares connus comme le massif forestier de Ngoyla-Mintom. Sur le plan administratif, ce massif couvre 61 % de la commune de Ngoyla, 29 % de l'arrondissement voisin et 10 % des arrondissements de Messok et Lomié (Tatuebu Tagne, 2019). Cet espace est connu pour l'exceptionnelle richesse de sa flore et de sa faune, dont certains sont menacés (gorille, chimpanzé, Bubinga). Il abrite aussi environ 12 000 habitants, dont 30 % sont des Baka (Okani / Forest Peoples Programme, 2019). Ce massif sert de connectivité dans l'espace formé par la Trinationale Dja-Odzala-Minkebé (TRIDOM) qui est une zone forestière dense de près de 190 km² entre le Cameroun (la Réserve du Dja), la République du Congo (Parc national d'Odzala-Kokoua) et le Gabon (Parc national de Minkébé).

La Réserve de faune de Ngoyla, officiellement créée en 2014 par le ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) avec l'appui de l'organisation World Wide Fund for Nature (WWF) et de la Banque

mondiale, s'étend sur 156 672 hectares. L'histoire de la Réserve débute avec les propositions par le WWF (en 2008) et par le MINFOF (en 2009) de deux projets de zonage dans le bloc forestier de Ngoyla-Mintom. Ces projets débiteront en 2011 pour le premier et en 2012 pour le second.

Au sens de la législation camerounaise,

une Réserve de Faune est une aire mise à part pour la conservation, l'aménagement et la propagation simple de la vie animale sauvage, ainsi que pour la protection et l'aménagement de son habitat. La chasse y est interdite, sauf avec l'autorisation du ministre chargé de la faune, dans le cadre des opérations d'aménagement dûment approuvées. L'habitation et les autres activités humaines y sont réglementées ou interdites (Okani / Forest Peoples Programme, 2019, p. 33).

Sa genèse illustre comment les impératifs de la conservation globale, protection de la biodiversité exceptionnelle, création de corridors écologiques dans l'espace TRIDOM, l'accès au financement REDD + et aux crédits carbone, se traduisent localement par une reconfiguration radicale des rapports entre habitants et territoire.

D'un autre côté, le projet est lui-même pensé pour compenser le projet de fer de Mbalam jouxtant la Réserve dans sa partie sud et dont l'ombre de sa mise en œuvre plane depuis le début des années 2000 (Rainforest Foundation UK, 2021 ; il est à noter que l'emprise spatiale du projet de fer se superpose à celle de la Réserve). Ces arguments, en plus des discours sur le développement et l'amélioration des conditions de vie, notamment avec la mise en œuvre des activités alternatives génératrices de revenus ou des microprojets d'infrastructures de base, ont justifié sa mise en œuvre. La rhétorique des services écosystémiques, de développement et de conservation au bénéfice des populations masque cependant un déplacement symbolique et matériel fondamental.

La sauvegarde de la nature soutient ici le capitalisme d'extraction en le rendant plus vert. Selon George Holmes (2012), deux forces concourent à la néo-libéralisation de la conservation. Il s'agit d'une part de la nécessité de trouver de nouveaux moyens de générer du profit, et d'autre part, du désir des défenseurs de l'environnement de s'engager dans le capitalisme comme le meilleur moyen d'atteindre leurs objectifs. La protection de la nature s'assimile à certains égards à de nouveaux moyens de participer au capitalisme. Les échecs de cette forme de conservation basée sur le marché, dont celui des services écosystémiques, soulignent la nécessité de penser de nouveaux modèles (Fletcher *et al.*, 2016). La protection de la nature, comme c'est le cas avec la RFN, s'inscrit dans cette forme de conservation basée sur le marché et obéit aux logiques néolibérales dont parle Holmes. Elle représente de nouveaux moyens de générer de l'argent, tout en servant de moyen pour les défenseurs de l'environnement de s'engager dans le capitalisme afin de soutenir leur lutte.

2.2. Sauver la nature, discipliner le vivant

La création de la RFN en 2014 a entraîné la suspension immédiate de la chasse et réglementé l'accès aux forestières (Figure 2). Dans certains villages, comme à Adjéla (plus au sud de Ngoyla), les limites sont si floues qu'il est difficile de dire si les habitants vivent dans ou hors de la Réserve. Les habitants passent du statut implicite de « gardiens de la forêt » à celui de « population à encadrer », voire de « menaces pour la biodiversité ». Ce glissement discursif opère une inversion radicale : ceux qui possédaient une connaissance intime avec le territoire deviennent des sujets à discipliner, à sédentariser, à exclure, à transformer.

Les organisations Forest Peoples Programme et Okani, après des années d'accompagnement des communautés, révèlent des biais dans le processus de participation (Okani / Forest Peoples Programme, 2019). Ils montrent en effet que les consultations menées se sont souvent limitées à informer les populations d'une mesure déjà prise en amont. Un interlocuteur Baka à Mabam formule cette

incompatibilité en ces termes : « on nous demande ce qu'on veut alors qu'on ne sait rien ! ». Cette phrase résume la violence épistémique à l'œuvre : des populations sont sommées de se prononcer sur un projet dont elles ne maîtrisent ni les enjeux et les ramifications, ni le vocabulaire technique, ni les conséquences à long terme. Ils se sentent ainsi floués dans les processus de négociation dans lesquels les rapports de pouvoir sont inégaux. L'interlocuteur poursuit en s'interrogeant sur les mécanismes de restriction et des zones désormais interdites, et aussi sur la « militarisation » et le contrôle strict des usages de la forêt qui transforment l'expérience du territoire pour les Baka. Les habitudes alimentaires sont aussi menacées si l'on s'en tient à cette autre affirmation concernant la restriction de l'accès à la forêt : « si on ne va pas manger la brousse, on va manger où ? », soulignant une tension majeure entre les politiques de conservation et les enjeux de subsistance.

Figure 2. Panneau indiquant la date de création de la Réserve de faune et un accès réglementé à Mabam.



Source : Lekeufack A., février 2024.

Ce dispositif de conservation ne se contente pas de restreindre l'accès aux ressources, il vise aussi la transformation des subjectivités, des rapports à la nature. À travers les « les séances de sensi-

bilisation », de mesures de compensation, de contrôle et de la surveillance, ces projets visent, en fin de compte, la production d'une forme de « domestication » des riverains (Buu-Sao, 2023). C'est à présent à ces habitants de la forêt qu'il faut enseigner de nouvelles manières de vivre avec elle, au regard de problématiques dont les intérêts se jouent à des centaines, voire des milliers de kilomètres de là. La RFN illustre ainsi les contradictions de l'extractivisme vert : sous prétexte de sauver la planète, elle génère de nouvelles formes d'exclusion et de dépossession, ainsi que de gouvernance du vivant, perpétuant des logiques coloniales de contrôle de l'espace et de normalisation des corps.

3. Compenser l'expropriation et soutenir le développement

La création de la RFN est à l'origine d'un nouveau régime de relations entre Baka, l'État camerounais et les organisations non gouvernementales. En échange d'une dépossession et d'une restriction des droits d'usages, les Baka se voient promettre des bénéfices ou des compensations sous forme de projets de développement, d'infrastructures de base, d'amélioration des conditions de vie. Ces compensations se sont avérées, dans certains cas, inefficaces ou inadéquats, entraînant un appauvrissement, un renforcement de la dépendance, l'accroissement des inégalités sociales et une aussi une perte des identités culturelles. Cette section revient sur quelques mesures de compensation proposer lors de la création de la Réserve : il s'agit des promesses d'emplois, de la construction de logements décentes et du développement d'activités agricoles comme alternatives aux restrictions.

3.1. La promesse d'emplois

Les Baka avec lesquels je discute à Mabam et Ndimako m'expliquent qu'au moment de la création de Réserve, il leur avait été promis qu'ils occuperaient une place importante dans le dispositif de

gestion. Ils devaient servir de base pour penser ces dispositifs qui allaient être mis en place. Cette perspective leur avait été communiquée comme génératrice d'emploi et de revenus. Les habitants se souviennent que les emplois liés au projet devaient être attribués de manière rotative, afin que chaque famille puisse bénéficier des retombées économiques. Dans la pratique cependant, la réalité diverge fortement des promesses initiales. Les postes offerts par les organismes responsables de la gestion (WWF et les partenaires étatiques) sont principalement détenus par un petit groupe d'habitants, majoritairement des Bantous, ce qui confirme un phénomène déjà documenté ailleurs au Cameroun, soit l'exclusion des populations autochtones des circuits d'emplois formels (Nguede, 2016).

Les Baka ne sont recrutés que pour des tâches de subalternes, temporaires et faiblement rémunérées : porteurs, pisteurs, guides occasionnels. Leur savoir forestier, pourtant mobilisé comme une ressource stratégique pour localiser les espèces et espaces d'intérêt ou accompagner les patrouilles, n'est pas reconnu par l'institution, ni vraiment intégré aux structures décisionnelles. Cette valorisation des savoirs et cette invisibilisation de ceux qui les produisent sont un mécanisme récurrent que décrit la littérature sur le *green grabbing* (Fairhead *et al.*, 2012), ainsi que celle sur la conservation en Afrique centrale. Les données recueillies montrent qu'un seul Baka avait, par le passé, réussi à obtenir un emploi stable au sein de l'équipe WWF chargée de la gestion de la Réserve. Son décès, il y a quelques années, symbolise pour plusieurs interlocuteurs la fin de ce qui nourrit un sentiment de trahison et de désillusion face à la gouvernance participative. Il se développe pour ces personnes (Baka) un certain mécontentement à l'idée que les « autres viennent leur dire comment ils doivent gérer leur territoire ».

3.2. La promesse de construction de logements décents

Cette section analyse un cas dans le village Mabam, bénéficiaire de projet et situé à moins de 2 km de la Réserve. En l'absence d'information claire sur les modalités de construction de ces logements

(nombres, coûts, constructeurs, cahier de charge, etc.), cette section se limitera à la perception de ceux pour qui ils étaient destinés. Il est toutefois utile de préciser que ces logements ont été financés avec l'appui de la Banque Mondiale et WWF, et présentés comme une amélioration substantielle des conditions de vie d'une population marginalisée. Il s'agit de logements en briques de terre, et en tôles en aluminium (Figure 3). Ils reposent un socle en béton qui sert de plancher. Ils disposent aussi de grandes portes en bois, de fenêtres ainsi que des espaces privatifs dans chaque logement. Ces logements symbolisent la durabilité et la « modernité » par la nature des matériaux utilisés pour leur construction et aussi le *design*. Cela a pu être interprété comme un signe de progrès, de stabilité, de confort dans le monde des « modernes » (par des Bantous avec qui je discute).

Figure 3. À droite, un logement construit dans le cadre du projet et à gauche, un logement construit par la suite et habité par une famille Baka



Source : Lekeufack A., décembre 2024.

Sur la Figure 3, la famille Baka à qui revenait le logement a construit un autre logement à côté qui correspond selon elle à leur mode

vie. Les discussions tenues avec Mimbook, un membre de cette famille, éclairent les raisons de cette construction. Il m'explique en effet qu'il apprécie la liberté de se déplacer dans la forêt : cette liberté est cruciale pour son équilibre. Il se sent enfermé dans les nouvelles constructions. Le socle en béton contraste fortement avec le contact qu'il peut avoir avec le sol dans sa maison. De plus, il y a trop d'espace et il n'a pas besoin de cela. Il ajoute aussi qu'en période chaude, il fait très chaud dans le logement en briques de terres et au toit en aluminium. Partant ces explications, il est logique que la plupart des logements aient été désertés par les Baka, et soient désormais occupés par les familles Bantu, plus adaptées à ce style de vie.

Ces constructions sont ainsi perçues comme des mesures de fixité, contribuant à une « domestication » ou conversion à la « vie des modernes » au nom de la conservation. Elle matérialise un projet qui vise à sédentariser définitivement les Baka et à les intégrer pleinement dans un mode de gouvernance qui fixe les corps et déplace les esprits vers d'autres schèmes de pensée. La maison en dur transforme le hameau en village « confortable » et « vivable » hors de la forêt. Elle implique l'adoption de nouvelles pratiques quotidiennes et d'organisations sociales. Voici en quoi l'extractivisme vert concourt à la domestication des corps, mais aussi des esprits en jouant sur une rhétorique de don. Les logements sont des dons gracieux qui effacent symboliquement la dépossession originelle et déplacent la grille de lecture de populations dépossédées demandant des réparations à celle de populations assistées et devant se montrer reconnaissantes. On assiste à la démonstration de toute-puissance de la « philanthropie » portée par la conservation (Holmes, 2012).

3.3. La diversification des moyens de subsistance

Il s'agit de projets qui ont été pensés pour réduire la dépendance des riverains aux produits de la forêt. Ils concernaient la création de parcelles agricoles et agroforestières pour la production de cultures vivrières et autres cultures de rente, principalement le cacao (Figure 4). La conservation contribue dans ce sens à un déplacement

des intérêts des activités de collecte vers des activités de production et transformation. Concrètement, cela se traduisait par des programmes de formation à l'agriculture sédentaire, à l'élevage des petits animaux, à la pisciculture en étangs. Il s'agissait de parier sur des races et des variétés à rendements élevés, mais qui sont plus susceptibles de contracter des maladies et de subir les variations des conditions environnementales. Il s'agit aussi de variétés dont la reproduction au niveau local est difficile, voire impossible. Mimbook me parle ainsi d'un projet de poulet de chair auquel il a participé et dont les animaux qui n'étaient pas adaptés aux conditions du milieu auraient tous péri. De plus, ces poulets pouvaient très peu se débrouiller et nécessitaient une attention constante qu'il n'était pas à mesure d'offrir. Enfin, il était impossible pour eux de les faire se reproduire, les poussins devaient suivre un circuit précis d'importation auquel ils n'étaient pas habitués. Buu-sao documente des politiques agricoles en Amazonie péruvienne comme ayant été un moyen de « domestication » et de contrôle des populations désormais sédentarisées par l'agriculture et qui échappaient au contrôle de l'État (Buu-Sao, 2023, p. 45-50).

Les sessions de renforcement des capacités ont été organisées. Des techniciens sont venus des villes pour enseigner comment cultiver des champs permanents, élever des poules, des cochons. Comme le note un interlocuteur de WWF à Ngoyla, les Baka sont aujourd'hui engagés dans l'agriculture et l'élevage. Or, dans la pratique, les données convergent et montrent que la plupart des Baka travaillent dans les plantations détenues par les Bantous où ils servent de mains-d'œuvre très abordables. Cette forme d'exploitation se rencontre même dans le Congo voisin, où les Bantous s'accordent sur le fait qu'il ne faut pas leur ouvrir les yeux (aux « Pygmées » en général) (Eta, 2022). À Ndimako, un interlocuteur Baka m'explique que « l'homme Baka » vit au jour le jour. Il doit sortir chaque matin, pour trouver son repas du jour. Il vit dans l'immédiateté et ne s'adapte pas au système de production qui nécessite un investissement et un temps long entre le moment de cet investissement et la récolte. Cela repose sur un mode vie dans lequel tout se

trouvait en forêt. La disponibilité des produits variait en fonction des saisons et de la phénologie des espèces qui les produisaient, rythmant ainsi la vie. L'agriculture et l'élevage s'inscrivent contre ce rythme de vie et trouvent difficilement une place. Le travail dans les plantations des Bantous est un moyen rapide d'accéder à des ressources comme la nourriture et aussi à l'alcool et autres stupéfiants, véritable fléau au sein de ces sociétés.

Figure 4. Panneau signalant la création d'un champ vivrier pour les Baka à Mabam



Source : Lekeufack A., février 2024).

Il ne subsiste aujourd’hui presque aucune trace de ces projets, si ce n’est des panneaux dans un état de décrépitude avancée qui témoignent d’une existence révolue. D’autres informations indiquent que c’est l’absence d’un suivi par les pouvoirs initiateurs du projet qui est l’origine du déclin. En effet, les nouvelles variétés d’animaux importés créaient un besoin en antibiotiques et autres produits sanitaires. Il fallait aussi pouvoir apprendre à les utiliser et à développer des savoirs sur ces éléments nouveaux. Or, la période consacrée au suivi n’a pas permis cette phase d’appropriation et d’ancrage au sein des communautés Baka. Le développement promis par ces projets peut être analysé comme un moyen de déconnexion d’un peuple à la forêt pour l’inscrire dans un système de production qui rappelle bien l’extractivisme comme modalité de capitalisme (Buu-Sao, 2023). Cette analyse rejoint bien la critique de Tsing selon laquelle le développement serait un échec parce qu’il a été pensé pour faire passer les sociétés de la tradition à la modernité (Tsing, 2017). La culture du cacao est d’ailleurs, aujourd’hui, l’une des principales menaces qui pèsent sur les écosystèmes forestiers de Ngoyla.

4. Ontologies forestières sous pression

Les limites et les interdits imposés par la création de la RFN ont un impact significatif sur les liens que les Baka entretiennent avec la forêt, entraînant des changements notables dans leur mode de vie. Ces effets se manifestent à plusieurs niveaux : la perte d’un accès matériel aux ressources, la criminalisation du quotidien et l’émergence de pratiques furtives de résistance.

4.1. Perte d’accès et criminalisation du quotidien

L’espace forestier de Ngoyla, désormais partagé entre exploitation et conservation, fait l’objet d’un contrôle intensif. Les discours politiques appliqués sur le terrain par les agents de la conservation

font de cet espace un territoire à conserver et à gérer durablement pour le bien habitant au niveau local, mais aussi pour le bien de l'humanité. Appliqués aux animaux et à leur usage, ces discours se traduisent par une sensibilisation active, une éducation renforcée et un contrôle strict sur l'accès aux espèces, qu'elles soient partiellement protégées ou interdites à la chasse. Les animaux sont ainsi classés en fonction des statuts de conservation au niveau mondiale, conditionnant l'accès et criminalisant les transgressions (Figure 5). Chasser un animal devient ainsi illégal en fonction de sa position dans la liste. L'élevage a été étudié comme un moyen d'assurer une transition des habitants d'une dépendance à la chair des animaux sauvages disponibles immédiatement à une consommation de la chair d'animaux d'élevage (Lekeufack, 2025).

La liste sur la figure 5 n'est pas exhaustive et est extrêmement difficile à décrypter pour les Baka, qui ont des niveaux de scolarisation relativement bas. Cette méconnaissance conduit à des dérives d'une partie des agents forestiers chargés de la protection de la réserve ou écogardes qui outrepassent leur attribution pour sanctionner même lorsque le prélèvement relève du cadre légal. Les interlocuteurs partagent la crainte qu'ils éprouvent chaque fois qu'ils vont à la chasse. Chasser par exemple le porc-épic pour nourrir sa famille peut être considéré comme des infractions potentielles aux yeux des écogardes, même si l'espèce est classée en « préoccupation mineure ». La chasse dite traditionnelle est considérée dans une certaine mesure comme une activité de « braconnage » au sens de ces règlements. Ces dérives conduisent à des violences au nom de la nature analysé par l'association Survival comme « un génocide vert » qui appelle à une « décolonisation de conservation »⁷.

⁷ L'article intitulé « Le génocide vert » est consultable ici :

<https://www.survivalinternational.fr/campagnes/genocide-vert>. Un autre article intéressant sur la situation des Baka à la périphérie de la réserve de Faune de Ngoyla est disponible ici : <https://www.survivalinternational.fr/actu/10946>.

Figure 5. Panneau listant les espèces animales en fonction de leur classe de protection



Source : Lekeufack, décembre 24

Les témoignages recueillis par cette association appuient la thèse de la criminalisation et de la répression violente envers les riverains de la Réserve de faune de Ngoyla. En effet, ils documentent une scène de violences perpétrées par des écogardes sur un homme et son épouse et le climat de terreur et de méfiance qui s'en suit même lorsqu'il s'agit du ramassage de fruit de mangue sauvage ou *ndo'o*, l'une des principales et abordables sources de lipide et de protéine. On peut aisément comprendre l'affirmation « on ne va pas manger

la brousse, on va manger où ? » qui traduit une inquiétude croissante quant au devenir de ce peuple. La criminalisation transforme radicalement le rapport des Baka à leur propre territoire, qui passe d'un statut d'espace familial à espace de danger, de peur. Cette situation alimente également un profond ressentiment envers les Bantous. Combiné à l'histoire des relations asymétriques et souvent défavorables au Baka, ce contexte nourrit une violence silencieuse, mais tangible. Eta rapporte ainsi une conversation traduisant des réalités similaires au Congo : « même s'ils sont en train de mourir devant nous, nous ferons semblant de compatir à leur malheur alors que nous le souhaitons » (Eta, 2022, p. 37).

4.2. Résistance : négocier l'accès aux produits de la forêt et à l'éléphant pour Jengi

Face à la situation, les Baka ne se contentent pas de subir, ils développent des stratégies de résistance et d'adaptation, qui, tout en témoignant de leur résilience, révèlent aussi les limites et les contradictions du dispositif de conservation. Ces éléments renforcent la perception de la conservation comme étant une forme d'extractivisme vert. Les pratiques furtives, telles que la chasse clandestine, les négociations et les réclamations sous fond d'« autochtonicité » se mettent en place. Cette résistance ne se manifeste pas par des confrontations directes, mais par des pratiques quotidiennes de contournement et de déplacement de l'arène des négociations par les Baka. Ceux-ci sont soutenus dans leur entreprise par de nombreuses organisations (Okani, PERAD, Survival, Forest Peoples Program, ...).

La cueillette des fruits se pratique désormais avec le soutien d'ONG qui encadre la commercialisation. Grâce à ce soutien, les Baka peuvent accéder sans risque aux produits de la forêt et les revendre sur le marché. En procédant ainsi, l'activité garantit un accès pérenne aux produits de la forêt, mais crée en contrepartie une pression sur les ressources qui sont surexploitées. En effet, depuis 2024, l'ONG Appui à l'Auto-Promotion de la Femme de Boumba et Ngoko (AAFEBEN) mène un projet visant à valoriser les produits forestiers

non ligneux (PFNL) auprès des Baka de Ndimako. Il s'agit principalement de quatre PFNL : le djansang (*Ricinodendron heudelotii*), le mbalaka (*Pentaclethra macrophylla*), le moabi (*Baillonella toxisperma*), la mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*). Le soutien de cette ONG leur garantit un accès permanent à la ressource, mais intensifie la collecte. On pourrait craindre pour le renouvellement et le maintien des stocks dans le milieu, car, pour l'essentiel, ce sont les fruits qui sont ramassés. Ces fruits sont les principaux organes de dissémination de ces arbres. La baisse de leur disponibilité est inversement corrélée à leur capacité de renouvellement. La réduction de la disponibilité pourrait pousser les Baka à aller plus profondément dans la forêt, augmentant ainsi les risques de conflits avec les Bantous, les aires protégées et les concessions forestières.

Les données permettent aussi de documenter d'autres stratégies de négociations avec les autorités de la réserve. Réunis en association (comme LEKA à Ndimako) et soutenus par d'autres associations, ils ont pu négocier un *Memoranda of Understanding* (MoU) pour accéder à certains animaux protégés, mais nécessaires à l'accomplissement de certains rites (Réserve de Faune de Ngoyla, 2018). À Ndimako, les habitants pratiquent un rituel d'échange avec leur esprit protecteur connu sous l'appellation *Jenji* (*Dzengui* ou *Edzengui*). Il s'agit d'un rituel au cours duquel on offre de la viande d'éléphant à cet esprit protecteur. Pour eux, cette chair est considérée comme exceptionnelle, c'est la « vraie viande » (Lekeufack, 2025) digne de la divinité à laquelle elle est destinée. Or, sous le régime de conservation, celle-ci est strictement interdite d'accès. Le rituel est une pratique culturellement ancrée, mais est mis en danger par les politiques de conservation. Les MoU censés garantir ce droit d'accès se heurtent souvent à des difficultés d'application sur le terrain où les écogardes continuent d'interpréter de manière restrictive les droits accordés.

L'interaction entre les pratiques locales et les discours politiques révèle une tension persistante entre les impératifs de conservation, de gestion durable et les réalités culturelles des riverains. Les politiques de conservation portées par des normes internationales visent

la protection des espèces et des espaces. Elles entrent cependant en conflit avec des pratiques locales situées, où les produits de la forêt jouent un rôle central dans les rituels, la définition des identités culturelles et les modes de subsistance. La conservation impose des restrictions qui, bien qu'écologiquement justifiées, méconnaissent souvent les dimensions symboliques et sociales attachées à certains animaux, aux plantes et à leurs usages. Il se crée un déséquilibre qui favorise des pratiques clandestines, surtout auprès des plus jeunes, et concourt à la redéfinition des relations entre l'humain, l'animal et les milieux dans une logique de marché (Lekeufack, 2025).

Conclusion

À la fin de cet article qui analysait de manière critique certaines mesures de compensation mises en place lors de l'implantation du RFN et leurs répercussions sur les Baka vivant à la périphérie de la réserve, il est manifeste que les politiques de conservation tendent à modifier les liens entre les Baka et la forêt, au nom de la sauvegarde la nature. Loin d'être un simple réagencement technique ou administratif, cette gestion s'inscrit dans un processus plus large de redéfinition des mondes sociaux et écologiques. Les Baka se trouvent aujourd'hui confrontés à un régime de gestion qui segmente, catégorise, discipline les corps, les esprits et les espaces. Ce régime de gestion concourt à la criminalisation du quotidien, la fragilisation des moyens d'existence à laquelle les Baka répondent par des stratégies de contournement parfois furtives, dont certaines sont considérées comme illégales. Cette situation révèle également des formes de refus, de négociation et de recomposition qui témoignent d'une agentivité persistance.

Ce travail contribue d'abord à une compréhension renouvelée de la conservation en mobilisant la notion d'extractivisme vert. Il montre que la conservation ne s'oppose pas nécessairement à l'extraction ; au contraire, elles se rejoignent, tant par leurs logiques d'appropriation que par les formes de dépossession et les violences

qu'elles engendrent. La conservation sert à légitimer la conversion de terre forestière en espace d'exploitation minière. La RFN a été en effet pensée comme mesure de compensation d'un projet minier. L'extractivisme vert permet de faire une lecture d'une situation qui va au-delà du local. Les logiques de zonage, de contrôle et d'exclusion, qui se présentent sous une forme « verte », réactivent les mêmes mécanismes que ceux qui permettent l'extractivisme. La conservation devient un nouveau régime d'accumulation : il ne s'agit plus d'extraire du bois ou du minerai, mais des flux financiers, des crédits de carbones et d'autres biens symboliques.

La situation décrite ne se limite pas seulement Baka. D'autres habitants riverains de la Réserve expriment également une ambivalence, mêlant frustrations (attaque des animaux, restrictions d'usage) et fierté d'habiter un territoire où « il reste encore des animaux », contrairement à d'autres espaces appauvris par l'activité humaine. Cette complexité invite à sortir des oppositions simplistes entre conservation et exploitation et ouvre aussi à une question cruciale : celle du travail et de l'intégration économique. Les Baka se trouvent face à un dilemme : entrer dans la « modernité » et le capitalisme au risque de perdre une partie de leur identité, ou s'en tenir à distance au risque d'être marginalisés. C'est peut-être dans ce dilemme que se joue aujourd'hui, la possibilité d'une conservation réellement décoloniale : reconnaître les mondes forestiers qui subsistent, et construire des politiques qui ne cherchent pas à les domestiquer, mais à les rendre possibles.

Références bibliographiques

Andreucci, D., López, G. G., Radhuber, I. M., Conde, M., Voskoboynik, D. M., Farrugia, J. D., and Zografos, C. (2023). The coloniality of green extractivism: Unearthing decarbonisation by dispossession through the case of nickel. *Political Geography*, 107, 102997.

- Archer, M., and Calvão, F. (2025). Sustaining Decarbonisation : Energy Storage, Green Extractivism, and the Future of Mining. *Antipode*, 57 (4), 1259-1279. <https://doi.org/10.1111/anti.13066>.
- Asongu, N. (2015). Development Challenges Amongst the Baka People of the Eastern Region of Cameroon : An Anthropological Perspective. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 12(2), 440-446.
- Assembe Mvondo, S. (2006). Decentralized forest resources and access of minorities to environmental justice : An analysis of the case of the Baka in southern Cameroon. *International Journal of Environmental Studies*, 63(5), 681-689. <https://doi.org/10.1080/00207230600963825>.
- Bigombe Logo, P., Abessolo, J. A., et Koulbout, D. (2005). *Vers une conservation bénéficiaire aux pauvres au Cameroun ? La gestion participative et le développement intégré des aires protégées de Lobéké, Boumba-bek et Nki au Sud-Est du Cameroun*. Poverty, Equity and Rights in Conservation. https://cm.chm-cbd.net/sites/cm/files/2021-11/18_65_39.pdf
- Buu-Sao, D. (2023). *Le capitalisme au village : Pétrole, état et luttes environnementales en Amazonie*. CNRS Éditions.
- Buu-Sao, D., Chailleux, S., and Le Berre, S. (2024). Ecological crisis and green capitalism : Toward a climatization of extractive industries? *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 105(1), 17-43. <https://doi.org/10.1007/s41130-023-00201-w>
- Dunlap, A., Verweijen, J., and Tornel, C. (2024). The political ecologies of « green » extractivism(s) : An introduction. *Journal of Political Ecology*, 31, 436-463. <https://doi.org/10.2458/jpe.6131>
- Eta, S. (2022). *L'université de la forêt : Avec les Pygmées Aka*. PUF.
- Fairhead, J., Leach, M., and Scoones, I. (2012). Green Grabbing : A new appropriation of nature? *Journal of Peasant Studies*, 39 (2), 237-261. <https://doi.org/10.1080/03066150.2012.671770>
- Fletcher, R., Dressler, W., Büscher, B., and Anderson, Z. R. (2016). Questioning REDD+ and the future of market-based conservation. *Conservation Biology*, 30 (3), 673-675.
- Forget, M., et Bos, V. (2022). Explorer les extractivismes verts : la « récolte » du soleil et du lithium dans les Andes. 16.
- Holmes, G. (2012). Biodiversity for Billionaires : Capitalism, Conservation and the Role of Philanthropy in Saving/Selling Nature.

- Development and Change*, 43(1), 185-203.
<https://doi.org/10.1111/J.1467-7660.2011.01749.X>
- IUCN. (2025). Fiche pays : Cameroun, initiative SOS African Wildlife. (p. 27). IUCN.
- Lekeufack, A. (2024). Ce que la transition fait aux forêts d'Afrique centrale. Une analyse critique de la transition universelle et universalisée. *Antipodes* [en ligne], 240. <https://www.iteco.be/revue-antipodes/co-transitions/article/ce-que-la-transition-fait-aux-forets-d-afrique-centrale>.
- Lekeufack, A. (2025). La « vraie viande » à Ngoyla : Discours et représentations autour de la consommation de la chair animale dans une commune rurale du Cameroun. *Sēmēion Méditerranée*, 10, 74-86. <https://doi.org/10.34874/PRSM.sm-i10.55383>
- Lhoest, S., Vermeulen, C., Fayolle, A., Jamar, P., Hette, S., Nkodo, A., Maréchal, K., Dufrêne, M., and Meyfroidt, P. (2020). Quantifying the use of forest ecosystem services by local populations in Southeastern Cameroon. *Sustainability*, 12 (6), Article 6.
- Ndi, C. F., Nguedem Fonkwo, S., and Tonjock Kinge, R. (2022). Feeding pattern of forest elephants in the Nki National Park and its environs, East Region, Cameroon. *International Journal of Biodiversity and Conservation*, 14(1), 26-34. <https://doi.org/10.5897/IJBC2021.1528>.
- Nguede, J. P. N. (2016). *Résilience des Baka face aux mutations socio - environnementales (Cameroun)* [Thèse de Doctorat/PhD]. Ecole des Hautes Etudes En Sciences Sociales Paris ; Université De Yaoundé I.
- Nkongho, A. M. (2023). Forests Communities' "Bundles of Rights" in Cameroon : A Forgone Aspiration towards Sustainable Management of Industrial Forestry. *Scholars International Journal of Law, Crime and Justice*, 6 (2), 55-76. <https://doi.org/10.36348/sijlcj.2023.v06i02.002>.
- Okani / Forest Peoples Programme. (2019). *De la coupe aux lèvres. Le CLIP dans la Réserve de faune de Ngoyla au Cameroun* (p. 45). Okani/Forest Peoples Programme.
- Pountougnigni Njuh, L. B. (2021). La politique environnementale des grandes puissances dans le bassin du Congo. NAAJ. *Revue africaine sur les changements climatiques et les énergies renouvelables* [en ligne], 2 (1). <https://doi.org/10.46711/naaj.2021.2.1.4>.
- Rainforest Foundation UK. (2021). Les routes de la destruction : Impacts émergents du développement des infrastructures dans les forêts du bassin du Congo (p. 100). Rainforest Foundation UK.

- Réserve de Faune de Ngoyla. (2018). *MoU entre le MINFOF et les communautés Baka relatif à l'exercice des Droits d'Usage des Peuples Baka dans le cadre de l'aménagement de la Réserve de Faune de Ngoyla*. MINFOF.
- Tabuetu Tagne, C. (2021). Corridors d'extractivisme dans une région enclavée et leurs contributions au développement local : Cas de l'arrondissement de Ngoyla (Région de l'Est, Cameroun). *Revue Scientifique et Technique Forêt et Environnement du Bassin du Congo*, 16, 74-84. <https://doi.org/10.5281/zenodo.4699460>.
- Takem Mbi, B. M., and Ngala Ndi, H. (2013). Protected Areas in Cameroon from Rio to Rio 20 (1992–2012). *International Forestry Review*, 15 (4), 524-533. <https://doi.org/10.1505/146554813809025667>.
- Tatuebu Tagne, C. (2019). *Mutations socio-économiques et gestion durable du massif forestier de Ngoyla—Mintom* [Thèse de Doctorat/PhD]. Université de Yaoundé I.
- Tsing, A. L. (2017). *Le champignon de la fin du monde : Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*. (P. Pignarre, Trad.). La Découverte.

Avertissement

L'intelligence artificielle a été utilisée dans ce chapitre pour simplifier le jargon académique et rendre la lecture plus accessible.